



# PROCÈS-VERBAL (Etat au 30.06.2017)

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger

Date 25 mars 2017

Lieu Kursaal Berne  
Kornhausstrasse 3 – 3000 Berne

Heure 9h00 à 18h00

## Ordre du jour

1. Constatation du quorum
2. Élection du président de séance
3. Procès-verbal de la séance du 5 août 2016
4. Information: Président – Comité – Direction – DFAE
5. Élections 2017
  - 5.1. Rapport du groupe de travail: Représentativité du CSE
  - 5.2. Projets-pilotes
  - 5.3. Membres de l'intérieur
  - 5.4. Suppléance CSE
  - 5.5. Workshop août 2017
  - 5.6. Divers
6. Propositions d'Ernst Notz
7. Résolution J. McGough – PostFinance
8. Rapport annuel 2016 – Approbation
9. SSR-SRG : Présentation de Gilles Marchand
10. La Suisse et l'Union européenne après le vote du 9 février 2014
11. Forum de discussion
12. Bilan et compte de résultats au 31.12.2016
  - Rapport du réviseur – Approbation
13. Règlement des frais pour le Comité
14. Budget 2017
15. Décharge
  - 15.1. au Comité
  - 15.2. à la la direction
16. Élection de l'organe de révision
17. Élections – Mutations
  - 17.1. Élection d'un membre du CSE

- 17.2. Élection du trésorier
- 18. Priorités 2017 de l'OSE
- 19. Congrès 2017
- 20. Reconnaissance d'associations par l'OSE
  - 20.1. Club suisse de Serbie (Schweizerverein Serbien)
  - 20.2. Buffalo City Swiss Club (club associé)

\*Par souci de simplicité, la forme masculine est employée dans ce texte. Elle englobe bien entendu aussi la forme féminine.

Ordre de traitement des points à l'ordre du jour: 1; 2; 3; 4; 5.1; 5.2; 10; 9; 5.3; 5.4; 5.5; 5.6; 7; 8; 6; 11; 12; 13; 14; 15; 16; 17; 18; 19; 20.1; 20.2

## Ouverture de la séance – accueil par le président

Remo Gysin, président de l'OSE, ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue à tous pour la dernière séance du CSE dans cette composition.

Il salue en particulier les représentants du DFAE Jürg Burri, directeur de la Direction consulaire, et Peter Zimmerli, délégué aux relations avec les Suisses de l'étranger, tout comme Gilles Marchand, directeur de la RTS, Henri Gétaz, ambassadeur de la Direction des affaires européennes, le président d'honneur Jacques-Simon Eggly, le membre d'honneur Rudolf Wyder et Urs Eberhard, vice-directeur et responsable Marchés & Meetings de Suisse Tourisme, ainsi que l'équipe de l'OSE.

Membres du CSE excusés:

- Hans Ambühl (Suisse)
- Robert Cramer (Suisse)
- Karl Frei (Mexique)
- Urs Paul Gressly (Philippines)
- Marcel Grossenbacher (Nigeria)
- Irène-Sonja Keller-Bachmann (Costa Rica)
- Isabelle Moret (membre du Comité)
- Oliver Perrottet (Pérou)
- Stephan Schlaefli (Allemagne)
- Karl Hans Schmid (Colombie)
- Elisabeth Schneider-Schneiter (Suisse)
- Carlo Sommaruga (Suisse)
- Laurent Wehrli (Suisse)
- Annelies Wehrli (Espagne)
- Walter Wehrli (Espagne)
- Victor Weiss (Israël)
- Davide Wüthrich (Suisse)

Remo Gysin annonce une modification de l'ordre de traitement des points à l'ordre du jour: le point 10 sera traité à la place du point 6 et vice-versa.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) demande une minute de silence pour Peter Müller, ancien délégué du CSE pour l'Afrique du Sud, qui est décédé le 5 février 2017.

Remo Gysin propose les personnes suivantes en tant que scrutateurs: Beat Knoblauch (Australie), Gian Franco Definti (Italie) et Annemarie Tromp (Allemagne).

### Décisions

- L'ordre du jour modifié est accepté tacitement.
- Les trois scrutateurs proposés sont élus tacitement.

---

## 1. Constatation du quorum

Le Conseil compte actuellement 122 membres disposant du droit de vote, dont 66 sont présents au début de la séance. Le quorum requis de 41 voix est ainsi atteint. Le Conseil peut donc prendre valablement ses décisions.

### Décision

Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.

---

## 2. Élection du président de la séance

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, se déclare prêt à assumer la fonction de président de séance pour le point 15 de l'ordre du jour, «Décharge».

Remo Gysin remercie Jacques-Simon Eggly pour sa disponibilité.

### Décision

Le Conseil élit tacitement Jacques-Simon Eggly en tant que président de séance.

---

### 3. Procès-verbal de la séance du 5 août 2016

Le procès-verbal modifié a été envoyé aux membres du Conseil le 10 février 2017. Les changements demandés ont été effectués et le procès-verbal est publié sur le site [www.aso.ch](http://www.aso.ch). Il n'y a pas d'autres remarques concernant le procès-verbal.

Remo Gysin déclare le procès-verbal approuvé et remercie la rédactrice Ana-Karin Eidelstein.

---

### 4. Information: Président – Comité – Direction – DFAE

Remo Gysin fait référence au **document R-2017/2**. Il indique par ailleurs que maintes discussions ont été menées à divers échelons, notamment auprès du conseiller fédéral Didier Burkhalter et swis-sinfo. Le Comité et la direction sont présents à tous les échelons du travail de lobby et au Palais fédéral. L'OSE peut compter sur l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger », comme en atteste le succès rencontré dans la question de la réduction de la subvention allouée à la Revue Suisse.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, présente les quatre interventions présentées lors de la séance de printemps en lien avec le vote électronique.

Elle donne par ailleurs des renseignements statistiques sur la « Cinquième Suisse ». Au 31.12.2016, 775 000 Suisses vivaient à l'étranger, ce qui correspond à une augmentation de 2,9% par rapport à 2015. Plus de 158 000 Suisses de l'étranger sont inscrits au registre électoral, soit une hausse de 7,7% par rapport à 2015.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site <http://aso.ch/de/auslandschweizertatistik-2016>.

Silvia Schoch (Canada) informe sur le tir de la salve d'honneur du 1<sup>er</sup> août 2017 à Lucerne, durant lequel l'Association d'artillerie va honorer tous les Suisses de l'étranger avec une salve (deux coups de canon) pour célébrer les 100 ans de l'OSE. Elle invite à se rendre à Lucerne pour assister à cette manifestation.

Les quatre interventions présentées lors de la séance de printemps en lien avec le vote électronique figurent à l'annexe 1.

### 4. Communications du DFAE

Jürg Burri, directeur de la Direction consulaire du DFAE, aborde deux thèmes importants, à savoir le rapport annuel des services consulaires suisses et le postulat du conseiller aux États Konrad Graber.

Les commentaires suivants ont été faits sur la présentation (voir l'annexe 2):

Dans sa rétrospective de l'année 2016, Jürg Burri montre les pays où la communauté des Suisses expatriés a augmenté de plus de 5%, comme par exemple au Portugal, où la croissance a atteint 8,7%. En ce qui concerne les prestations fournies par les services consulaires suisses, l'année dernière a apporté une certaine stabilisation. Pour les Suisses de l'étranger, ceci se manifeste par une amélioration du service à la clientèle, car les guichets de passeport à travers le monde ont été équipés de moniteurs indiquant les délais d'attente.

Le réseau consulaire est resté stable, hormis le Koweït qui est désormais desservi à partir de Doha. Malheureusement, le guichet en ligne qui avait été présenté lors de la séance d'août 2016 n'attire pas encore le nombre de clients espéré.

Dans le domaine de l'information des Suisses de l'étranger, le processus de la numérisation des adresses e-mail a été retravaillé. Plus de 30 000 adresses e-mail ont été recueillies en 2016.

En ce qui concerne le postulat du conseiller aux États Konrad Graber, Monsieur Burri cite le rapport du Conseil fédéral, qui comprend deux parties.

Partie « Première information sur les questions fiscales et financières » (SFI): l'environnement gagne en complexité, mais il devient plus simple pour les Suisses de l'étranger de poser des questions dans le sens où ils ne doivent plus que s'adresser à un seul interlocuteur. Celles-ci doivent toutes être adressées à la Direction consulaire.

Partie « Accès au trafic des paiements » (DETEC): le Conseil fédéral souligne qu'une carte de crédit n'est pas l'équivalent d'un compte pour le trafic des paiements. Il déclare que l'offre de PostFinance est suffisante.

Les objectifs 2017 de la Direction consulaire sont les suivants : mieux faire connaître le guichet en ligne, recueillir davantage d'adresses e-mail et actualiser les adresses, renforcer le lien avec les jeunes et assurer un soutien financier aux jeunes membres du CSE résidant à l'étranger.

Jürg Burri informe sur le changement de fonction de Peter Zimmerli, délégué aux relations avec les Suisses de l'étranger, qui reprend le poste de Consul général à Atlanta. Il s'est engagé avec beaucoup de passion en faveur des Suisses de l'étranger. Monsieur Burri souhaite par ailleurs exprimer sa reconnaissance aux délégués quittant le CSE.

Remo Gysin remercie Jürg Burri pour ses derniers propos en particulier, mais aussi pour la fructueuse collaboration.

Josef Schnyder (Russie) demande s'il existe une liste des 20 banques qui offrent un compte courant.

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, attire l'attention sur la liste correspondante disponible à l'adresse [http://www.aso.ch/files/webcontent/rechtsdienst/Tabelle\\_WEB\\_D\\_revidiert\\_2016.pdf](http://www.aso.ch/files/webcontent/rechtsdienst/Tabelle_WEB_D_revidiert_2016.pdf). Cette liste, fruit d'un sondage effectué auprès des banques, reflète l'état en novembre 2016.

Elisabeth Etchart (France) demande pourquoi les Suisses domiciliés en France ne peuvent plus aller chercher leur passeport biométrique à Genève.

Jürg Burri est conscient du problème. Selon les responsables à Genève, il s'agissait d'un problème logistique. À sa connaissance, Genève accepte désormais à nouveau tous les Suisses de l'étranger. Il ne s'était pas préparé à cette question et va vérifier.

Roland Erne (Irlande) se renseigne sur la situation en ce qui concerne les Suisses de l'étranger inscrits au registre électoral, souhaitant savoir si des efforts sont faits pour simplifier l'inscription.

Jürg Burri décrit la démarche d'inscription auprès des représentations suisses. Il est possible de s'immatriculer, de demander la Revue Suisse et de s'inscrire pour participer aux votations sur une seule page. En d'autres termes, tout peut être accompli avec un seul login. Le nombre de Suisses de l'étranger est stable. Quelque 500 000 Suisses de l'étranger sont en âge de voter, et le nombre de personnes inscrites au registre électoral s'inscrit en légère hausse.

La présentation PowerPoint de Jürg Burri et la réponse à la question d'Elisabeth Etchart figurent à l'annexe 2.

---

## 5. Élections 2017

### 5.1. Rapport du groupe de travail: Représentativité du CSE

Remo Gysin fait référence au **document R-2017/3**. Il remercie Franz Muheim et le groupe de travail pour l'impressionnant travail effectué.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) mentionne la nécessité d'avoir un représentant de chaque région au sein du groupe. Les quatre séances tenues à ce jour ont eu lieu via Skype.

Il fait référence au rapport envoyé au CSE. L'idée du rapport est que les demandes aient un effet contraignant, tandis que les recommandations peuvent, mais ne doivent pas, être mises obligatoirement en œuvre.

Les commentaires relatifs à la présentation se réfèrent aux différents points du rapport du groupe de travail (voir l'annexe 3).

Éligibilité et droit de vote:

1. Il est important que les délégués connaissent aussi bien les problèmes sur place que la situation politique en Suisse.
2. Les problèmes qui touchent les Suisses de l'étranger affectent chacun d'entre eux, qu'ils soient inscrits au registre électoral ou non.
5. Il existe diverses possibilités pour le mesurer, par exemple au moyen d'un nombre minimum de personnes qui soutiennent un candidat donné, ou encore d'associations suisses donnant leur appui.

Procédure d'élection:

7. Ceci en raison de leur connaissance de la situation locale.
10. Nous apprendrons beaucoup des projets-pilotes menés au Mexique et en Australie.

Soutien du DFAE:

18. Nous avons besoin des ambassades pour intéresser les jeunes Suisses à la politique. Par exemple, les ambassades pourraient indiquer les personnes qui ont moins de 35 ans. Le CSE devrait en envoyer la demande aux ambassades.
21. Nous sommes reconnaissants du soutien financier à l'attention des jeunes membres.

Reconnaissance des associations suisses

24. On ne sait pas si tous les membres des associations suisses sont des ressortissants suisses..

Remo Gysin souligne que le débat n'est aucunement clos. Un résumé de la position du Comité a été distribué.

Pierino Lardi (Venezuela) demande s'il est nécessaire de fixer une limite d'âge.

Remo Gysin répond qu'une démocratie englobe les personnes de tous les âges.

Jean-Paul Aeschlimann (France) est surpris du grand nombre de propositions. Il ne comprend pas pourquoi le CSE consacre du temps à des sujets qui ne se concrétiseront que dans quatre ans. Comme la moitié de ses membres va certainement être remplacée pour la prochaine législature, le Conseil ne manquera pas de voir la chose autrement. Monsieur Aeschlimann ne remet pas en question le contenu des travaux, mais le fait de prendre les décisions correspondantes dès aujourd'hui. Il dépose une motion d'ordre sur laquelle il s'agit de voter aujourd'hui et qui demande de repousser le débat.

Remo Gysin aborde la question des élections 2017. Après la discussion menée sur les directives relatives aux élections qu'il a fixées, le CSE se trouve en pleine procédure d'élection. Cela lui confère un savoir et une expérience dont on peut tirer profit. Il s'agit d'un processus politique normal, l'ancien Conseil n'abandonnant pas simplement ses travaux en raison de son renouvellement prochain. C'est pourquoi il propose de rejeter la motion d'ordre. Il s'agit de s'appuyer sur les directives établies.

Constantin Kokkinos (Grèce) met l'accent sur la continuité. Pour la préserver, la discussion correspondante doit avoir lieu.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) mentionne la thématique, qui demeure la même pour les nouveaux membres du Conseil, et exprime son soutien inconditionnel à la position de Remo Gysin.

Philippe Vuillemin (Suisse) donne raison à Remo Gysin. Le Conseil est un parlement qui fonctionne sur une base continue. Il est normal que l'ancien parlement détermine les nouvelles règles pour le parlement qui le remplace. Le fait que le CSE poursuive son travail représente la meilleure preuve qu'il est un parlement.

### **Vote**

Le Conseil rejette la demande de Monsieur Aeschlimann avec 69 voix contre, 3 voix pour et 0 abstentions.

Constantin Kokkinos (Grèce) souhaite savoir quels sont les moyens mis à disposition par les ambassades pour la collaboration, d'une part, et aborde le thème des groupes sur les réseaux sociaux, d'autre part. Avec ces derniers, il existe le danger qu'on ne puisse pas vérifier l'identité des participants.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) répond que certains problèmes doivent encore être tirés au clair, mais que le CSE peut compter sur le soutien des ambassades. Les défis des nouvelles technologies représentent toujours une occasion d'atteindre quelque chose de positif. Les fondements des statuts de l'OSE et de la directive actuelle sont bons. Il est important que les personnes soient des ressortissants helvétiques qui agissent pour le bien de la Suisse.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) fait valoir la dualité entre l'élection directe et l'élection par les associations suisses. En Europe, il en va tout autrement qu'Outre-mer, non seulement en ce qui concerne la procédure d'élection, mais aussi pour ce qui est de la manière d'identifier un bon candidat pour le CSE. Il propose d'impliquer les chambres de commerce.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) relève la mention des chambres de commerce dans le commentaire. Il souligne l'importance de connaître la situation locale.

Matthias Zimmermann (Allemagne) s'exprime au sujet de la proposition de faire élire les candidats par les associations suisses lors des assemblées annuelles. L'association suisse de Berlin a procédé de la sorte lors de son assemblée annuelle du 19 février 2017. Le conseiller national Tim Guldemann et lui-même étaient candidats, et l'élection a eu lieu au scrutin secret sous la direction du consul. Selon Matthias Zimmermann, Tim Guldemann n'a pas accepté sa nomination par l'association suisse de Berlin et s'est présenté en lieu et place en tant que candidat pour l'association suisse de Münster. Certains estiment que ceci est contraire à l'usage, d'autres étant d'avis que la célébrité permet de se soustraire à la démocratie.

Elisabeth Michel (Allemagne) contredit la déclaration de Matthias Zimmermann, expliquant que la décision de transférer la candidature n'était pas le fait du conseiller national Tim Guldemann, mais répondait au souhait de l'OSE Allemagne. Cette façon de faire se fonde d'ailleurs sur des bases juridiques.

Elisabeth Etchart (France) estime qu'il faut réexaminer si le CSE est un Conseil qui a voix au chapitre auprès de la Confédération et si les délégués élus représentent la base. Par exemple, bien des personnes en France sont intéressées à devenir délégué, tout en ayant l'impression qu'il faut tout leur offrir, sans investissement aucun de leur part. Il faut motiver ces personnes, par exemple par le biais de SwissCommunity, des réseaux sociaux, etc.

Filippo Lombardi (Suisse), vice-président, souligne le caractère représentatif du Conseil, exigé par les milieux politiques suisses dans le cadre de la loi sur les Suisses de l'étranger. Dans ce domaine, le CSE doit agir. Le Parlement en a exprimé le souhait, mais comme aucun délai correspondant n'a été fixé, la motion d'ordre a été rejetée à juste titre. Tant que le vote électronique n'existe pas dans tous les cantons, un déroulement irréprochable de l'élection d'un nouveau Conseil ne sera pas possible. Le CSE traverse actuellement un processus visant à définir les principes de base pour les élections 2021. Tout le monde est conscient que le système actuel, à savoir l'élection par les associations suisses, a lui aussi du mérite. On cherche des moyens de continuer à impliquer ces associations. Il s'agit de trouver un système mixte.

Remo Gysin invite à voter à la fin sur la question sur le fait que le CSE prend connaissance et approuve le rapport, avec mandat au Comité de le développer en collaboration avec le groupe de travail. Aucune décision ne sera prise sans le Conseil, mais il convient de clarifier le droit de vote actif et passif.

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, constate la disparité créée par le groupe de travail entre droit de vote actif et passif. Un candidat doit être inscrit au registre électoral, car en tant que membre du CSE, il sera amené à adopter des résolutions et recommandations de vote. Le groupe de travail souhaite permettre à tous les Suisses de l'étranger d'élire s'ils le désirent. Une disparité existe ici, en ce sens que les personnes élues doivent être inscrites au registre, mais les électeurs pas forcément. Pour le Comité, une concordance devrait exister.

Filippo Lombardi (Suisse), vice-président, fait remarquer que la distinction entre actif et passif crée généralement des problèmes. D'un point de vue technique, il faudra un certain temps jusqu'à ce que le scrutin électronique soit introduit partout et fonctionne sans heurts. Quiconque s'intéresse aux Suisses de l'étranger n'a qu'à s'inscrire au registre électoral.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) estime qu'il est important que les candidats soient inscrits au registre électoral. Pour être un délégué efficace du CSE, il faut connaître la politique suisse. Par contre, tous les Suisses de l'étranger devraient pouvoir participer aux élections. Pour lui, la position du Comité est axée sur la Suisse. Les statuts stipulent que le CSE représente tout le monde. Dès lors, la participation à l'élection au CSE devrait également être ouverte à tout le monde et non uniquement aux Suisses de l'étranger inscrits au registre électoral.

Ivo Dürr (Autriche) estime que l'objectif est de permettre au plus grand nombre possible de personnes de voter. Si ce cercle est restreint aux personnes inscrites au registre électoral, cela ne fait que le limiter. Il est parfaitement en ordre de fixer des exigences plus rigoureuses pour les candidats au CSE.

Roland Erne (Irlande) approuve la proposition du groupe de travail. Un soutien des ambassades sous forme de courrier aux Suisses de l'étranger en lien avec les élections constituerait une possibilité supplémentaire pour l'OSE et le CSE de faire connaître leur travail aux Suisses de l'étranger et cela serait l'occasion de les inviter à s'inscrire au registre. Il devrait être possible à chacun de poser sa candidature pour un poste quelconque, même sans inscription au registre électoral.

Ulrich Fankhauser (Rép. dominicaine) constate que les rentiers AVS ne s'intéressent pas au CSE. Les personnes d'un certain âge ne veulent rien avoir à faire avec le registre électoral. Il prie le CSE de comprendre ces pays et de les respecter.

Thomas Gerber (Thaïlande) souligne qu'il est déjà problématique pour les gens de devoir s'inscrire auprès de l'ambassade. Il ne doit pas y avoir d'inégalité quant au droit de vote.

Patrick Wyss (Mexique) explique que personne au sein du groupe de travail n'avait d'arguments justifiant pourquoi on ne pourrait pas donner le droit de vote à tous. Le CSE représente tous les Suisses de l'étranger, et pas seulement ceux qui sont inscrits. Dans le cadre du projet pilote au Mexique, toute personne immatriculée à l'ambassade peut voter. Il est remarquable à quel point on a ainsi pu éveiller l'intérêt. Un appel à s'inscrire au registre électoral peut être effectué en tout temps. Les personnes qui sont intéressées à voter vont aussi s'intéresser à d'autres choses.

Jean-Paul Aeschlimann (France) soutient la proposition du Comité. Si la proposition du groupe de travail est acceptée, elle créera un problème. 80% des Suisses de l'étranger ne votent pas, ce qui aura des retombées sur le taux de participation. Quel pourcentage des gens élira les délégués dans ce cas? La représentativité en souffrira. On peut toujours encore apporter des changements plus tard. Il souhaite une autorisation rapide des deux projets-pilotes et demande qu'une analyse détaillée du résultat soit effectuée et présentée lors de la séance d'août. C'est ainsi qu'on pourra prendre les décisions pour l'avenir.

Elisabeth Michel (Allemagne) plaide en faveur d'une représentativité maximale, souhaitée pour les élections du CSE. Elle doit toutefois être faisable sur le plan technique. L'inscription au registre électoral fournit tout au moins déjà à l'OSE un moyen technique de tout mettre en œuvre sans grandes dépenses. En outre, le passeport suisse contient la mention selon laquelle le Suisse de l'étranger doit s'immatriculer, sans quoi il n'existe pas.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) est d'avis que tous les problèmes disparaîtront dès qu'on disposera du vote électronique, car chaque personne immatriculée à l'ambassade pourra alors voter, comme c'est le cas dans les projets pilotes au Mexique et en Australie. On pourra tirer beaucoup d'enseignements de ces derniers.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) relève les problèmes qu'ont les ambassades avec les personnes non immatriculées. En cas d'urgence, on ne peut pas les localiser.

Filippo Lombardi, vice-président (Suisse), annonce que l'obligation de s'immatriculer a été préservée, et ceci sans sanctions. L'OSE doit cependant réfléchir à l'avenir, car le Département fédéral des affaires étrangères souhaite libérer les gens de cette obligation. Il existe aujourd'hui déjà des personnes non immatriculées, ce qui fait que le CSE n'est pas parvenu à accroître la représentativité. Dès qu'elles s'immatriculent, on peut les contacter. Mais il est aussi plus simple de manipuler des élections lorsque les règles ne sont pas clairement définies. Cela dit, le point de vue de Jean-Paul Aeschlimann est lui aussi important. Actuellement, plusieurs milliers de Suisses de l'étranger participent aux élections. L'expansion de la base électorale représente une étape gigantesque pour l'OSE. Il recommande d'adopter la proposition du Comité. Il restera toujours possible de procéder à une expansion à une date ultérieure.

Beat Knoblauch (Australie) renseigne sur le projet pilote mené en Australie. Les listes électorales sont closes le 31 mars 2017. Le vote englobe 16 000 Suisses qui sont immatriculés auprès du consulat général de Sydney, mais qui ne participent pas forcément aux votations en Suisse. En d'autres termes,



16 000 adresses e-mail sont connues du consulat, ce qui veut dire que la représentation est en grande partie assurée.

Isabella Aaroe (Norvège) décrit la procédure électorale en Norvège, qui a pour point de départ les trois clubs suisses. Il est très important que le cahier des charges soit simplifié autant que possible. L'aspect financier doit être pris en compte, ce qui permettra d'accroître l'intérêt du côté des candidats.

Adrian Brunner (Monaco) estime que l'obligation de s'immatriculer est indéfendable du point de vue juridique. Chaque Suisse a des droits auxquels il n'est pas possible de renoncer.

Patrick Wyss (Mexique) explique que le vote électronique via Genève permet aux ambassades d'obtenir les données personnelles et adresses e-mail des personnes concernées. Si elles communiquent les adresses e-mail, ceci est l'équivalent d'une immatriculation. Sur ce point, l'OSE jouit d'un grand soutien de la part du DFAE. Ces données autorisent les personnes correspondantes à voter dans le cadre des projets pilotes.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) est partisan du droit de vote actif tel qu'il est proposé par le Comité. Si l'on souhaite la parité entre droit de vote actif et passif, il faut aussi faire en sorte que chacun puisse être élu selon le mode passif. Au cas où le Conseil opte pour le rejet de la proposition du Comité, il convient tout au moins d'attendre les résultats des projets pilotes.

Robert Engeler (Suisse) rappelle que l'essai fait pour permettre à tous les Suisses de l'étranger de voter coûte CHF 26 000.- pour les deux pays, et que le vote porte donc aussi sur l'aspect financier.

#### **Vote relatif au point 5.1.**

##### **Vote relatif au point 1 du rapport du groupe de travail en vue des élections 2021**

Le Conseil approuve à une large majorité la proposition du groupe de travail comme celle du Comité, avec 3 voix contre.

##### **Vote relatif au point 2 du rapport du groupe de travail en vue des élections 2021**

Le Conseil rejette la proposition du groupe de travail par 43 voix contre 20 voix et 4 abstentions et adopte ainsi la proposition du Comité.

Remo Gysin souligne qu'il va de soi qu'il faut attendre les résultats des projets pilotes et tenir compte des expériences faites.

Il recommande d'accepter de prendre acte du rapport du groupe de travail, avec demande au Comité de le développer en collaboration avec le groupe de travail.

#### **Vote:**

Le Conseil prend acte du rapport par 63 voix contre 6 voix et 0 abstentions.

#### **5.2. Projets pilotes**

##### **Vote relatif au point 5.2.**

Le Conseil approuve à une large majorité le déroulement des projets-pilotes en Australie et au Mexique pour les élections 2017 du CSE ainsi que le complément au règlement de l'OSE à la directive relative aux élections du CSE pour la période 2017-2021, avec 2 voix contre et 0 abstentions.

La présentation PowerPoint de Franz Muheim figure à l'annexe 3.

Le résumé de la proposition du Comité figure à l'annexe 4.

Les directives approuvées par le CSE le 5 août 2016 et complétées le 25 mars 2017 se trouvent sur le lien [http://aso.ch/files/webcontent/asr\\_wahlen\\_2017/2\\_Directives\\_election\\_au\\_CSE.pdf](http://aso.ch/files/webcontent/asr_wahlen_2017/2_Directives_election_au_CSE.pdf)

#### **10. La Suisse et l'Union européenne après la votation du 9 février 2014**

Henri Gétaz, chef de la Direction des affaires européennes du DFAE, renseigne sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne. Près d'un demi-million de Suisses résident en Europe, et ils sont les premiers à souffrir du refroidissement des relations entre la Suisse et l'UE dans la foulée de l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse. Il insiste sur la nécessité des accords bilatéraux afin de disposer d'une base solide pour les relations à l'avenir. Il mentionne par ailleurs le Brexit et la nouvelle position du Royaume-Uni, qui doit désormais renégocier ses relations avec l'UE. La Suisse considère le Royaume-Uni comme un partenaire stratégique dans la défense des intérêts communs.

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, fait référence à l'interview donnée il y a quelques jours par l'ambassadeur de l'UE en Suisse. Tant que le Brexit sera en cours, tout le reste sera gelé. Il demande si des discussions entre la Suisse et le Royaume-Uni ont déjà été entamées.

Henri Gétaz confirme que des discussions sont menées.

Ernst Notz (Canada) demande si une invitation du Royaume-Uni à rejoindre l'AELE pourrait entrer en ligne de compte.

Henri Gétaz refuse de donner un signal dans ce sens.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) prie Henri Gétaz de veiller, lors des négociations, aux intérêts des Suisses qui résident au Royaume-Uni ainsi qu'aux détails imprimés en petits caractères.

Henri Gétaz s'intéresse de très près aux questions touchant les Suisses de l'étranger. Les discussions entre la Suisse et l'UE ont repris depuis peu, malgré le Brexit.

Remo Gysin remercie Henri Gétaz pour sa présentation.

La présentation PowerPoint de Henri Gétaz figure à l'annexe 5.

---

## 9. SSR-SRG-Présentation de Gilles Marchand

Gilles Marchand, directeur de Radio Télévision Suisse (RTS) qui assumera la direction de la SSR dès le 1<sup>er</sup> octobre 2017, est conscient de l'attachement des Helvètes à l'information et au débat. Il met en avant les progrès effectués par les médias publics suisses dans le domaine de la diffusion mondiale et décrit sa vision compte tenu de cette évolution. Le fait de disposer d'un accès aux médias publics suisses où qu'on se trouve permet aux Suisses de l'étranger, de garder un lien étroit avec leur patrie et de s'informer tous les jours de la situation dans le pays.

En plus de la SSR-SRG (radio et télévision), les canaux d'information suivants existent:

- Swissinfo.ch, une plate-forme dont l'offre est présentée en dix langues et qui s'adresse également spécifiquement aux Suisses de l'étranger
- Tsvizzera.it, une plate-forme en italien qui fournit des informations pratiques
- 3sat, une chaîne vouée avant tout à la culture qui couvre le territoire germanophone
- TV5Monde, une chaîne destinée aux pays/régions francophones

Les programmes dont la SSR possède les droits sont librement disponibles sur les plate-formes RTS, SRF, RSI et RTR.

Par ailleurs, la plate-forme notreHistoire.ch permet de consulter les documents existants ainsi que de soumettre ses propres archives.

Remo Gysin remercie Gilles Marchand pour sa présentation.

---

## 5. Élections 2017

### 5.3. Membres de l'intérieur

Remo Gysin attire l'attention sur le **document R-2017/4**. Il traite de la proposition concrète du Comité concernant la répartition des sièges des membres de l'intérieur aux institutions.

#### Vote

La proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

### 5.4. Suppléance CSE

Remo Gysin fait référence au **document R-2017/5**. Parmi les 120 membres de l'étranger, on compte un très grand nombre d'absences. Le Comité propose au Conseil d'approuver le nouvel article 6.6 des directives relatives aux élections du CSE. Les délégations peuvent inclure un à deux suppléants, selon le nombre de sièges qui leur revient. Les suppléants sont élus pour la délégation, et non à titre personnel.

Isabella Aaroe (Norvège) demande s'il faut indiquer un nom dans ce cas.

Remo Gysin le confirme, déclarant qu'on compte introduire cette règle avec effet immédiat. Sa mise en œuvre est confiée aux associations suisses, respectivement aux associations faitières.

Jean-Paul Aeschlimann (France) n'est pas d'accord avec la date d'entrée en vigueur, car il y aura des pays disposant de suppléants et d'autres, tels que la France, auxquels le calendrier n'aura pas laissé le temps d'élire des suppléants.

Remo Gysin répond que l'OSE cherche la bonne formule pour éviter les sièges vacants. L'objectif est d'assurer la continuité et une meilleure représentativité.

### **Vote**

Le Conseil adopte le nouvel article 6.6. des directives à une large majorité, avec 1 voix contre et 2 abstentions.

## **5.5. Workshops d'août 2017**

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, informe sur le déroulement du Congrès en août. La séance des délégués du CSE nouvellement élus pour la période 2017-2021 se tiendra à l'Hôtel de ville de Bâle, le vendredi 18 août 2017. En amont de la séance, le jeudi 17 août 2017 entre 17h00 et 19h00. Un atelier sera organisé pour les nouveaux délégués, où ils seront informés de leurs droits et obligations. Ils y recevront des documents tels que le rapport annuel et les listes des délégués et des associations suisses. On leur présentera en outre un condensé des thèmes en faveur desquels l'OSE s'engage, tels que le vote électronique, les assurances sociales, etc. Ceci permettra aux délégués de se préparer pour la prochaine législature.

## **5.6. Divers**

Remo Gysin souhaite attirer l'attention sur l'avis de droit rédigé par Peter Wüthrich au sujet de la l'élection directe. Il montre que la décision du Conseil était juste, malgré les quelques opinions divergentes.

Peter Wüthrich décrit les possibilités qui s'offrent à l'Autorité fédérale de surveillance des fondations lorsqu'un problème se présente au sein d'une fondation:

Premièrement: Elle peut entamer une procédure de recours formelle au cours de laquelle elle examine les violations du droit des fondations et des statuts, après qu'une personne autorisée ou légitimée a déposé une plainte. En tant que partie de la procédure, cette personne jouit de droits et peut notamment participer à la procédure.

Deuxièmement: L'Autorité fédérale de surveillance des fondations peut, sans intervention d'un requérant, procéder d'elle-même à des investigations sur ces mêmes questions.

Monsieur Zimmermann a déposé une plainte concernant l'OSE, déclenchant ainsi la première procédure (formelle). L'Autorité de surveillance a toutefois décidé qu'il n'était pas légitimé à recourir et que par conséquent, la procédure formelle n'avait pas été ouverte. Elle a cependant décidé d'examiner ces questions en dehors de la procédure formelle. Monsieur Zimmermann a le droit de saisir la justice s'il conteste la décision selon laquelle il n'est pas légitimé à recourir. Le cas échéant, il reviendra au Tribunal administratif fédéral de rendre une décision.

Remo Gysin fait référence aux diverses recommandations faites par Peter Wüthrich dans son expertise. Le Comité prendra note de ces recommandations et les examinera.

Anita Fahrni-Minear (Suisse) apprécie que certains parlementaires soient toujours présents et décrit le fait que certains membres de l'intérieur ne se montrent quasiment jamais.

Remo Gysin explique que la question a été abordée avec certains parlementaires, qui ont promis d'être présents en août à Bâle.

---

## **7. Résolution J. McGough – PostFinance**

John McGough (Hongrie) représente aujourd'hui la totalité des 775 000 Suisses de l'étranger, car ils ont tous le même problème. Ils sont traités comme des citoyens de deuxième classe et subissent une double discrimination chez PostFinance. Un Suisse de l'étranger doit payer CHF 25.- par mois pour un compte, soit le double de ce que doit payer un citoyen qui vit en Suisse. En tant que Suisse

de l'étranger, il n'est pas possible d'obtenir une carte de crédit – tout au plus une carte de débit, qui ne représente toutefois pas un moyen de paiement sûr. En août 2016, le CSE a approuvé une résolution qui a certes exercé un certain impact, mais pas celui qui serait nécessaire. Dans une lettre reçue par l'OSE de la part de la Présidente de la Confédération Doris Leuthard, celle-ci a plus ou moins déclaré qu'elle n'allait rien faire pour nous. Elle n'a aucune intention de changer quoi que ce soit. Monsieur McGough estime qu'il faut envoyer un signal clair et plaide en faveur d'intenter une action en justice contre PostFinance pour discrimination.

Remo Gysin remercie John McGough pour sa résolution, qui a d'ores et déjà rencontré un écho dans les médias. Le Comité soutient la résolution, qui reflète l'opinion de l'OSE. Les chances de succès de l'action en justice ont fait l'objet d'un examen rudimentaire par le Comité. L'ordonnance sur la poste stipule que l'obligation de service universel de la Poste se limite aux personnes domiciliées en Suisse. C'est là la situation de départ sur le plan juridique. Le Comité doute des chances de succès et estime qu'il faut s'engager activement en faveur d'une modification de l'ordonnance sur la poste. Il propose de donner suite à la résolution et est disposé à clarifier la question en détail sur les plans politique et juridique.

Peter Wüthrich rappelle que l'ordonnance sur la poste prescrit les prestations de PostFinance. L'ordonnance parle de service universel «pour les personnes physiques ou morales ayant leur domicile, leur siège ou leur établissement en Suisse». Une action en justice ne représente donc pas le bon moyen. Il est plus facile d'inciter une nouvelle ordonnance qu'un changement de la loi. Il convient d'obtenir une modification de l'ordonnance de manière à étendre l'obligation de service universel aux Suisses de l'étranger également.

Filippo Lombardi, vice-président (Suisse), avance l'hypothèse que l'OSE pourrait atteindre un résultat par le biais d'une initiative parlementaire, ou en chargeant le Conseil fédéral de modifier l'ordonnance. Ceci peut s'effectuer au moyen d'une motion, qui s'accompagne toutefois d'un délai de plus d'un an. Il se déclare disposé à vérifier s'il existe une possibilité de s'engager activement sur le plan politique. Un moyen de pression est nécessaire face à la Présidente de la Confédération.

John McGough demande au Comité d'élaborer une nouvelle résolution attestant qu'il fait tout ce qui est en son pouvoir au plan politique, et d'en rendre compte lors de la séance d'août du CSE. Il retire formellement sa résolution.

Beat Knoblauch (Australie) est satisfait de voir John McGough retirer sa résolution. Lorsqu'UBS, par exemple, donne une carte de crédit à un Suisse domicilié en Australie, elle est soumise à la loi australienne sur les cartes de crédit. Pour les banques à l'étranger, ceci est très onéreux et implique une lourde charge de travail. Cela vaut pour toutes les personnes domiciliées à l'étranger, y compris les ressortissants étrangers.

Remo Gysin s'engage, avec le Comité, à soumettre une demande de modification de l'ordonnance sur la poste et d'en rendre compte en août.

Le Comité propose d'adopter la nouvelle résolution suivante:

*Le Conseil des Suisses de l'étranger prend connaissance avec regret du fait que les prestations de PostFinance ne sont pas offertes sans réserve aux Suisses de l'étranger.*

*Le Conseil des Suisses de l'étranger demande aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral de modifier les bases légales de PostFinance afin que les Suisses de l'étranger aient le même accès aux prestations de PostFinance que les personnes domiciliées en Suisse.*

### Vote

Le Conseil approuve la résolution à une large majorité, avec 0 voix contre et 1 abstention.

La résolution adoptée par le Conseil figure à l'annexe 6.

---

## **8. Rapport annuel 2016 – Approbation**

Remo Gysin explique souhaiter économiser des frais en n'imprimant plus le rapport annuel et en ne l'expédiant donc plus que sous forme électronique.

Aucune discussion n'est menée sur le point 8 de l'ordre du jour, la proposition du Président est acceptée tacitement.

### Décision

Le Conseil approuve le rapport annuel 2016 à l'unanimité.

---

## **6. Propositions d'Ernst Notz**

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, informe sur les demandes d'Ernst Notz, délégué du Canada, reçues et débattues par le Comité. L'une d'entre elles consiste à introduire la langue anglaise. Le Comité estime qu'une telle initiative est difficile à défendre sur le plan politique. Pour pouvoir s'inscrire au registre électoral et participer à la vie politique en Suisse, il faut être en mesure de comprendre le matériel de vote, qui est rédigé dans les langues nationales. Si les représentants politiques des Suisses de l'étranger parlent, votent et rédigent des résolutions en anglais, des problèmes d'acceptation vont surgir. Le Comité recommande de garder les langues actuelles, tout en estimant que les documents importants peuvent être traduits en anglais.

La deuxième demande consiste à étendre le recrutement des délégués de l'OSE aux chambres de commerce. Le Comité est favorable à cette proposition et la soutient.

Ernst Notz (Canada) décrit deux demandes qu'il a entretemps retirées. D'une part, il avait demandé que la séance de printemps du Conseil soit tenue par vidéo ou sous une autre forme. Il comprend que le Comité s'y soit opposé. D'autre part, il avait proposé la présence d'une interprète effectuant la traduction vers l'anglais. Le rapport annuel 2016 de l'YPSA (Parlement des jeunes Suisses de l'étranger) a lui aussi été rédigé en anglais. Ceci aurait constitué un bon début pour se rapprocher des jeunes. Il est convaincu que la langue anglaise sera nécessaire dans quelques années et qu'il serait bon de se moderniser à cet égard.

Suzanne J. Violet (USA), vice-présidente, fait remarquer que l'anglais est un thème depuis 20 ans déjà. Il est indiscutable que les langues nationales suisses, tout comme les langues officielles du CSE, n'incluent pas l'anglais. Quiconque participe aux votations doit donc parler une des langues nationales. C'est pourquoi il ne peut pas y avoir de délégué présent qui ne comprenne pas ce principe. Si l'anglais est introduit, les personnes parlant italien et romanche demanderont eux aussi que leur langue soit introduite.

Remo Gysin attire l'attention sur le problème de la deuxième et troisième génération, pour lesquelles il s'agit de trouver une solution. Les jeunes communiquent entre eux en anglais. Il apprécie l'esprit d'ouverture manifesté par Ernst Notz.

Reinhard H. Ringger (Italie) fait référence au débat mené en Italie du Sud. Là, les gens désirent recevoir la «Gazzetta» en allemand.

Arwed Buechi (Italie) souligne que les Suisses de l'étranger devraient être fiers des quatre langues nationales. Ils utilisent ces langues et les transmettent à leurs enfants. La langue anglaise est indiscutablement importante, car elle a une portée mondiale. Toutefois, la langue la plus couramment parlée n'est pas l'anglais, mais le chinois. Pour lui, il faut introduire une autre langue officielle telle que l'italien avant d'introduire l'anglais.

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, se joint à l'opinion de Suzanne J. Violet. Une langue ne représente pas seulement un instrument pratique, mais aussi une certaine façon de vivre. Il faut être en mesure de comprendre les textes. Ce n'est pas à l'OSE de contribuer à cette évolution. Si le jour arrive où un Suisse allemand et un Suisse romand ne parviennent plus à se comprendre sans l'anglais, la cohésion de la Suisse s'en trouvera menacée.

Philippe Vuillemin (Suisse) fait valoir qu'il ne faut pas confondre ce point avec l'aspect politique. Dans certains cantons, il ne va pas encore de soi de communiquer en anglais. L'anglais n'est actuellement pas acceptable d'un point de vue politique.

Constantin Kokkinos (Grèce) partage l'opinion de Philippe Vuillemin. La langue fait elle aussi partie des choses qui caractérisent la Suisse. Il serait dangereux de passer à l'anglais au sein du Conseil; il faut essayer de mieux se comprendre.

David Schembri (Malte) est de Malte et a quatre frères et sœurs. Ils viennent deux fois par an en Suisse pour rendre visite à leur grand-mère. Ils ont été élevés selon les valeurs et traditions suisses, mais l'un de ses frères ne parle pas le suisse allemand –Cela le rend-il moins suisse? Ils ont tous été élevés de la même manière et, à ses yeux, ils sont tous autant suisses les uns que les autres. Il se demande ce qui fait que quelqu'un est ou non suisse. La langue en est une très petite partie, s'y ajoute l'éducation, la manière de se comporter et ce que l'on mange. C'est cela qui fait que l'on est Suisse. Il dit que quelqu'un qui ne parle pas la langue, mais a été élevé en tant que Suisse, devrait être considéré comme Suisse à part entière. Il propose d'éliminer cette barrière (de la langue) sinon, il n'y aura pas de sang frais dans ce Conseil.

Max Haechler (États-Unis), souligne le caractère de langue universelle de l'anglais.

Ernst Notz (Canada) invite à faire l'essai en faisant appel à un interprète, par considération pour les jeunes.

Remo Gysin confirme la volonté de faire traduire les documents importants et de réfléchir au sein du Comité si l'on désire une traduction sur place.

Roland Erne (Irlande) estime nécessaire d'aborder la problématique du plurilinguisme, éventuellement en coopération avec les écoles. Quiconque abandonne sa propre langue perd beaucoup. Il faut voter sur la proposition, sans quoi il s'agira de se battre pour nos quatre langues nationales.

Remo Gysin reconnaît qu'il faut discuter avec les Suisses de l'étranger, la décision correspondante portant sur la question de savoir si l'OSE laisse tomber la deuxième et la troisième génération.

Robert Engeler (Suisse) souligne le coût de la traduction simultanée, qui se situe entre CHF 4000.- et CHF 6000.- par jour.

Silvia Schoch (Canada) insiste sur le besoin d'envisager l'anglais. Peut-être est-ce encore prématuré, mais c'est très important. Nous sommes connectés sur le plan international, et l'anglais est le dénominateur commun de l'internationalité. Bien des jeunes s'intéressent à la Suisse, mais ne maîtrisent pas la langue, ou ne parlent que le suisse-allemand, ni le bon allemand, ni aucune autre langue nationale. Cette barrière peut être surmontée avec l'anglais. Elle prie le Comité de distribuer certains documents en anglais à l'avenir.

Jean-Pierre Stern (Suisse) fait référence aux Suisses de l'étranger, dont la grande majorité parle l'allemand ou le français. Le plus important est de pouvoir lire et comprendre la langue. Un Suisse doit être en mesure de comprendre la langue de sa patrie.

Remo Gysin fait remarquer que les sites Internet de l'OSE contiennent d'ores et déjà maintes informations en anglais. L'OSE est sur la bonne voie, et la solution idéale doit encore être trouvée.

### **Vote**

Le Conseil rejette la proposition d'Ernst Notz (introduction de la langue anglaise) par 42 voix contre 14 et 8 abstentions.

Le Conseil accepte tacitement la proposition d'Ernst Notz (recrutement des délégués auprès des chambres de commerce).

---

## **11. Forum de discussion**

Suzanne J. Violet (États-Unis), vice-présidente, ouvre le forum de discussion.

Beat Knoblauch (Australie) se renseigne pour savoir si, à l'avenir, la Revue Suisse ne sera plus disponible que sous forme électronique, et si, en tel cas, les pages régionales pourraient être imprimées sur place et expédiées ainsi par la poste. La majorité des lecteurs lit la version papier. Il ne faut pas économiser de l'argent au mauvais endroit.

Suzanne J. Violet confirme l'intention de garder six éditions par année au format papier.

Arwed Buechi (Italie) renseigne sur la «Gazzetta Svizzera», l'équivalent de la Revue Suisse en Italie. Ces dernières années, on a constaté une hausse continue du nombre de visiteurs du site Internet, qui ne lisent toutefois pas le journal. Avec la version en ligne, on risque de perdre les lecteurs.

David Mörker (USA) indique que la version électronique ne suscite aucun écho. Par exemple, les invitations à une manifestation doivent être envoyées au format papier pour recevoir une réponse.

Silvia Schoch (Canada) relève le problème des générations et des utilisateurs. Il existe plusieurs publics cibles, et le nôtre apprécie la version papier. La version en ligne devrait différer de la version papier, car le public cible est différent.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, annonce que l'OSE négocie actuellement un nouvel accord de partenariat avec swissinfo pour renforcer la présence médiatique de l'OSE à l'avenir. L'objectif serait un échange entre les deux partenaires, dans un premier temps sur les réseaux sociaux et via l'application de la Revue Suisse. L'OSE souhaite que les jeunes Suisses de l'étranger utilisent eux aussi cette application.

Constantin Kokkinos (Grèce) estime que la Revue Suisse est un instrument important pour tous. Il existe toutefois un problème supplémentaire, à savoir que les jeunes souhaitent s'informer sur les questions juridiques, notamment concernant le service militaire, l'AVS, etc.

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, mentionne le service juridique de l'OSE, qui répond à de telles questions. La helpline du DFAE joue elle aussi un grand rôle, car elle sert de centre de renseignement pour les Suisses de l'étranger. On peut l'atteindre 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pendant toute l'année.

#### **Helpline du DFAE**

Téléphone: 0041 (0) 800 247 365

E-Mail: [helpline@eda.admin.ch](mailto:helpline@eda.admin.ch)

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) clarifie la question du service militaire. Si un Suisse de l'étranger double national souhaite faire le service militaire, il doit résider en Suisse pendant six mois avant de pouvoir s'annoncer pour le service.

Beat Knoblauch (Australie) renseigne sur le Consulat général de Sydney, qui a organisé trois soirées sur différents thèmes informatifs. Elles ont attiré un grand nombre de visiteurs et il pourrait être judicieux d'organiser de telles manifestations ailleurs également.

Roland Erne (Irlande) aborde le thème de la double nationalité. Nombre de personnes en dépendent, car elle leur donne le droit de continuer de résider à l'étranger. Comme on ne sait pas ce que réserve l'avenir en ce qui concerne la libre circulation des personnes, il convient de continuer à défendre la double nationalité.

Suzanne J. Violet (États-Unis), vice-présidente, approuve la double nationalité, de concert avec l'ensemble du Conseil et du Comité.

Constantin Kokkinos (Grèce) est d'avis que le DFAE devrait émettre des recommandations sur le soutien qu'il convient d'apporter à l'OSE, car celui-ci dépend de la personnalité de l'ambassadeur.

Jürg Burri, directeur de la Direction consulaire du DFAE, répond qu'on ne peut pas faire beaucoup plus que d'édicter une loi. Le controlling au sein des ambassades a permis de montrer pour la première fois combien d'associations avaient été soutenues.

Ernst Notz (Canada) demande si l'on envisage d'ouvrir à nouveau un consulat dans les grandes villes telles que Toronto, par exemple.

Jürg Burri, directeur de la Direction consulaire du DFAE, répond qu'aucune mesure allant en ce sens n'est envisagée pour Toronto. On est en train de vérifier si les deux consulats au Canada constituent une présence suffisante. Le DFAE est en outre présent sous la forme du consulat mobile.

John McGough (Hongrie) recommande chaleureusement d'élire Peter Wüthrich au Conseil et au Comité, car c'est un avocat exceptionnel. Il est plus réticent en ce qui concerne l'élection de Hans Ambühl. Comment peut-on élire quelqu'un qui n'est pas là pour se présenter. Il propose d'ajourner l'élection de Hans Ambühl jusqu'en août, car il est difficile de voter pour quelqu'un qui est absent.

Remo Gysin répond que cette question sera débattue dans le cadre du point 17.

---

## 12. Bilan et compte de résultats au 31.12.2016

### Rapport du réviseur – Approbation

Robert Engeler (Suisse) présente un bilan équilibré. L'OSE peut boucler l'année avec un solde dépenses/revenus positif de CHF 2394,46. Deux choses ont changé: d'une part, quelques modifications formelles ont été introduites, certains chiffres ayant glissé de deux lignes vers le bas. D'autre part, un commentaire détaillé des écarts a été inclus pour chaque poste.

#### Décision

Le Conseil approuve le bilan et le compte de résultats 2016 à une large majorité.

Remo Gysin remercie Robert Engeler, le comptable de l'OSE et la direction pour le travail accompli.

#### Décision

Le Conseil approuve le rapport du réviseur à une large majorité.

---

## 13. Réglementation des frais pour le Comité

Robert Engeler (Suisse) explique que, pour la première fois depuis 2008, il a été décidé de réviser la réglementation sur les frais et de modifier un point touchant les membres du Comité venant d'Outre-mer (indemnisation forfaitaire pour le voyage en avion depuis les pays d'Outre-mer).

Remo Gysin explique que le CSE doit approuver la réglementation sur les frais du Comité, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici. À titre de rattrapage, il soumet au Conseil le règlement sur les frais pour le Comité.

#### Vote

Le Conseil approuve le règlement sur les frais à une large majorité, avec 0 voix contre et 11 abstentions.

Tous les membres du Comité se sont abstenus.

---

## 14. Budget 2017

Robert Engeler (Suisse) remercie Attila Kiskéry, comptable de l'OSE, pour son travail consciencieux, fiable et fidèle. L'OSE bouclera l'année en cours avec une perte de CHF 33 458,60, un montant presque impossible à rattraper. Les réserves de l'OSE sont insuffisantes, ne couvrant même pas les dépenses d'un mois. Ceci s'explique par le fait qu'educationsuisse n'a plus le même arrangement avec l'OSE que jusqu'au 31.12.2016. Le personnel d'educationsuisse n'est plus employé par l'OSE et contribue donc dans une moindre mesure aux frais généraux, qui restent les mêmes pour l'OSE.

Arwed Buechi (Italie) souhaite savoir si ceci n'occasionne pas moins de frais de personnel pour l'OSE et si les économies correspondantes ne couvrent pas les frais généraux.

Robert Engeler (Suisse) répond que l'OSE paie toujours les frais de personnel, puis en facture le montant aux institutions affiliées. L'effet sur les frais est donc neutre. Il manque les contributions aux autres frais, qui restent à la charge de l'OSE.

Erich Bloch (Israël) demande si la nouvelle réglementation sur les frais du Conseil est intégrée au budget.

Robert Engeler (Suisse) répond que, jusqu'à il y a un mois, le Comité avait l'intention de soumettre une proposition en ce sens. Cependant, vu l'existence d'un déficit auquel il est impossible de remédier à court terme, il a été décidé d'y renoncer et de reporter cette mesure à l'année prochaine.

Patrick Wyss (Mexique) aborde la question de la couverture du déficit à l'avenir, se renseignant sur les sources potentielles de revenu supplémentaire.

Robert Engeler (Suisse) répond que le déficit pourra être couvert dans les deux à trois prochaines années au moyen de rationalisations. Il s'agit d'un problème structurel qui ne peut être résolu à court terme. Le Comité a décidé de poursuivre les négociations avec le DFAE. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'OSE assumera la pleine responsabilité pour la Revue Suisse, ce qui ouvre la voie à des mesures de rationalisation.



Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, confirme qu'il s'agit d'un déficit structurel. Des économies sont nécessaires, par exemple au niveau des traductions. En outre, un des partenaires de l'OSE qui n'a actuellement que le statut de partenaire exclusif est intéressé à devenir un partenaire institutionnel dès l'année prochaine et à soutenir l'OSE par un montant supplémentaire de CHF 50 000.- par année.

Thomas Gerber (Thaïlande) mentionne le plus gros poste de dépenses, à savoir CHF 546 050,00 pour les services destinés aux jeunes. Est-il possible de faire des économies dans ce domaine?

Robert Engeler (Suisse) explique que les recettes et dépenses liées aux services pour les jeunes sont assez équilibrées. En outre, le travail avec les jeunes est très important. L'OSE s'efforce de garder les prix à un niveau qui ne dépasse pas les coûts, car ceux-ci sont très élevés pour les Suisses de l'étranger. Le déficit est structurel. A moyen terme, les dépenses doivent être adaptées aux recettes.

Roland Erne (Irlande) prie le Comité d'adopter une réglementation sur les frais pour les membres du Conseil qui facilitera la participation des Suisses de l'étranger, car le CSE a un problème de représentativité.

Remo Gysin constate que la nouvelle législature, aurait dû démarrer avec une réglementation sur les frais, ce qui n'a pas réussi. Il est optimiste, mais il faut éliminer le déficit structurel.

Erich Bloch (Israël) attend un financement correspondant de la part du DFAE.

Jürg Burri, directeur de la Direction consulaire du DFAE, souligne que, malgré les réductions linéaires des dépenses de l'ordre de 1 à 3% par an, le DFAE continue de soutenir l'OSE.

Arwed Buechi (Italie) est d'avis que de manière générale, on ne peut pas dépenser de l'argent lors qu'il y a une perte. La première priorité du Comité devrait être d'assainir les comptes.

#### Décision

Le Conseil approuve le budget 2017 à une large majorité contre 1 voix avec 2 abstentions.

---

### **15. Décharge**

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, explique que les statuts du CSE prévoient à l'article 9f que les délégués octroient une décharge au Comité de l'OSE et à la direction de l'OSE. Il prie le Conseil d'accorder cette décharge pour 2016.

#### **15.1. du Comité**

##### Décision

Le Conseil octroie la décharge au Comité avec une large majorité.

#### **15.2. de la direction**

##### Décision

Le Conseil octroie la décharge à la direction à l'unanimité.

---

### **16. Élection de l'organe de révision**

Robert Engeler (Suisse) est d'avis qu'il faut changer de société chargée de réviser les comptes tous les dix ans. BDO SA avait été nouvellement choisie il y a six ans. L'OSE a profité du fait que cette société a envoyé des réviseurs différents lors de chaque révision. Il propose de réélire BDO SA.

##### Décision

Le Conseil choisit à l'unanimité BDO SA en tant qu'organe de révision pour les deux prochaines années.

---

### **17. Élections – changements**

Remo Gysin annonce que le trésorier, membre et collègue du Comité Robert Engeler va quitter son poste. L'OSE souhaite le remercier et rappeler toutes les contributions qu'il a apportées à l'OSE et

aux Suisses de l'étranger. Monsieur Gysin le remercie personnellement pour son engagement en faveur de la Cinquième Suisse. Robert Engeler est membre du Comité depuis 1989 et a fourni un immense travail depuis lors. Au nom de l'OSE et du Conseil, de chaleureux remerciements lui sont adressés pour l'énergie, le temps et la passion qu'il a investis. Il est invité au Congrès de Bâle en tant qu'invité d'honneur.

Robert Engeler (Suisse) se déclare très ému par ces adieux et remercie chacun de tout cœur. Pour lui, il ne s'agissait pas d'un travail, mais d'un plaisir. Parmi l'ensemble de ce qu'il a réalisé, il est particulièrement fier d'avoir fondé une nouvelle école suisse en Italie.

### 17.1. Élection d'un membre du CSE

Remo Gysin informe sur le changement de président chez educationsuisse. Il adresse un grand merci à Derrick Widmer, qui a cédé son poste à son successeur, Hans Ambühl.

John McGough (Hongrie) considère que vu que Hans Ambühl est absent de la séance, il s'agira de l'élire lors de la prochaine séance à Bâle.

Remo Gysin mentionne la collaboration déjà intense entre l'OSE et Hans Ambühl. Ce dernier a encore des obligations professionnelles, qui ont motivé son absence aujourd'hui. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'une personne est élue alors qu'elle est absente.

#### Vote

Le Conseil élit Hans Ambühl à une large majorité avec 1 voix contre et 6 abstentions.

### 17.2. Élection du trésorier

Remo Gysin présente Peter Wüthrich, indiquant que des informations biographiques à son sujet figurent dans la documentation. Il suggère de l'élire, avec une entrée en fonction au 27 mars 2017.

#### Vote

Le Conseil élit Peter Wüthrich à l'unanimité en tant que nouveau membre de l'intérieur du CSE.

#### Vote

Le Conseil élit Peter Wüthrich à l'unanimité en tant que nouveau membre du Comité et trésorier.

Peter Wüthrich accepte son élection avec remerciement.

---

## 18. Priorités 2017 de l'OSE

Remo Gysin fait référence au **document R-2017/15**. Le point 2 sera modifié, le Comité ayant décidé d'assumer l'entière responsabilité pour la Revue Suisse. Des négociations avec le DFAE sont toutefois encore requises.

#### Décision

Le Conseil confirme les priorités 2017 à une large majorité.

---

## 19. Congrès 2017

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, présente au Conseil le programme du 95<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger à Bâle. Le thème du Congrès est «Suisses de l'intérieur et de l'étranger: un seul monde!»

Un atelier pour les nouveaux délégués se tiendra le jeudi 17 août 2017. Le vendredi 18 août 2017, l'Hôtel de ville de Bâle accueillera la séance constitutive du nouveau CSE, pendant laquelle les 20 membres de l'intérieur seront élus. L'assemblée plénière du samedi 19 août 2017 se déroulera au Congress Center Basel. Le soir même, durant la soirée de clôture au Volkshaus, une oeuvre de Laura Chaplin, petite-fille de Charlie Chaplin, sera mise aux enchères. Le produit de la vente sera reversé à la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) à l'occasion de ses 100 ans. Une excursion en bateau avec brunch est prévue le dimanche 20 août 2017. La journée du dimanche est organisée par notre partenaire Suisse Tourisme sans lequel, un tel programme ne pourrait pas avoir lieu. Ariane Rustichelli remercie chaleureusement Suisse Tourisme et son vice-directeur, Urs Eberhard qui est aujourd'hui présent à la séance du CSE. L'équipe de l'OSE se réjouit de revoir les membres du Conseil

au Congrès de Bâle. De plus amples informations sur le congrès sont disponibles sur le site de l'OSE [www.aso.ch](http://www.aso.ch).

Le dépliant contenant le programme du Congrès figure à l'annexe 7.

---

## 20. Reconnaissance d'associations par l'OSE

### 20.1. Club suisse de Serbie (Schweizerverein Serbien)

#### Décision

Le Conseil vote à l'unanimité la reconnaissance de l'association.

### 20.1. Buffalo City Swiss Club

#### Décision

Le Conseil vote à l'unanimité la reconnaissance de l'association en tant que groupe associé

---

## 21. Divers

Remo Gysin annonce que la prochaine séance du Conseil se tiendra le 18 août 2017 à l'Hôtel de ville de Bâle.

Il remercie Peter Zimmerli pour la collaboration harmonieuse et lui souhaite un bon début dans sa nouvelle fonction de Consul général à Atlanta. Il sera toujours le bienvenu auprès de l'OSE.

Peter Zimmerli, délégué aux relations avec les Suisses de l'étranger, déclare que tout le plaisir a été pour lui.

Remo Gysin remercie chaleureusement tous les membres du Conseil. On sait que certains ne vont plus se représenter; pour d'autres, ce n'est pas encore sûr. Il remercie en particulier ceux qui quitteront leur fonction. Une personne mérite toutefois une mention spéciale: Urs Paul Gressly (absent), membre du Conseil depuis 25 ans. Parmi les personnes qui quittent le CSE, on compte aussi des membres du Comité, dont Suzanne J. Violet, la première femme d'Outre-mer au sein du Comité. Il lui adresse un grand merci pour sa contribution. Irène Beutler-Fauguel se retire elle aussi, mais reste membre du Conseil de la fondation «Place des Suisses de l'étranger». Il la remercie elle aussi chaleureusement. Il est reconnaissant pour tous les jalons qui ont été posés, et ceci à titre bénévole et avec un engagement total.

La séance est levée à 18 heures.

Rédactrice du procès-verbal: Ana-Karin Eidels-  
tein

